

Carte scolaire : la PEEP plaide pour l'égalité des chances

Lors de la large consultation menée par le ministre Gilles de Robien au sujet de la sectorisation (dite carte scolaire), la PEEP a remis un dossier complet comprenant son analyse et ses propositions sur ce sujet particulièrement sensible pour l'ensemble des familles.

Si la PEEP a clairement affirmé qu'elle souhaitait un assouplissement de la sectorisation c'est parce qu'elle a constaté les effets inégalitaires pour les enfants d'un système qui a largement montré ses limites. Ce dossier doit être traité différemment selon que les établissements sont en milieu urbain homogène, hétérogène ou bien en milieu rural. Il est en effet plus facile de contourner la « carte scolaire » en milieu urbain où l'offre est multiple qu'en milieu rural où le nombre d'établissements est réduit et les transports moins aisés.

La PEEP préfère défendre la pertinence de l'autonomie des établissements et la notion de projet d'établissement partagé par les enseignants et clairement évaluable. Les établissements « ghettos » doivent être fermés car il n'est plus acceptable de conserver des lieux rejetés par la majorité et subis par ceux qui ne connaissent pas le système. L'égalité des chances, c'est donner à tous les élèves la possibilité de l'excellence sur tout le territoire. Cela passe nécessairement par une aide aux établissements en difficulté sur la base de critères communs et objectifs, garantissant entre autres à tous les élèves la totalité des cours qui leur sont dus.

La PEEP, relais des familles, s'inquiète de la suppression annoncée de la « carte scolaire » : comment la véritable mixité sociale pourra-t-elle être préservée ? Comment empêchera-t-on les établissements « cotés » de sélectionner les meilleurs ? A quelle nouvelle réalité seront confrontés les parents ?

La PEEP a pris connaissance des premières propositions du ministère sur les modalités concrètes de cet assouplissement de la carte scolaire à la rentrée 2007 : rapprochement de fratrie, priorité aux élèves boursiers, pertinence géographique. Elle attend cependant des garanties sans équivoque afin que tous les enfants aient les meilleures conditions d'accès à l'Ecole de la République et qu'ils soient préservés de conflits qui les dépassent. La PEEP demande à être associée à toutes les étapes de ce processus et à tous les niveaux décisionnels.

Le 1^{er} juin 2007